



## Les ZUS franciliennes : un paysage contrasté

*L'Ile-de-France compte 157 zones urbaines sensibles. Les 1,3 million de personnes habitant ces territoires prioritaires de la politique de la ville rencontrent des difficultés importantes. Ces territoires connaissent cependant des réalités diverses. Cinq groupes homogènes de ZUS ont été identifiés à partir des caractéristiques en termes de revenu, d'insertion professionnelle ou de couverture sociale de leurs habitants. En particulier, deux d'entre eux rassemblent les ZUS les plus en difficulté. Ils regroupent plus de 56 % de la population francilienne vivant en ZUS.*

Yoann Musiedlak, Insee Ile-de-France

**E**n 2006, plus d'un Francilien sur dix réside dans l'une des 157 zones urbaines sensibles (ZUS) que compte la région, soit 1 278 300 personnes au total (⇒■ Politique de la ville) ①. Ces quartiers prioritaires sont localisés dans des zones particulièrement touchées par la précarité sociale et la pauvreté. Ainsi, près d'un Francilien résidant en ZUS sur quatre habite en Seine-Saint-Denis. C'est également dans ce département que la part de la population résidant en ZUS est la plus importante, 20 % contre 6 % à Paris.

Bien qu'elles soient toutes confrontées à une forte précarité, les ZUS franciliennes présentent une grande diversité de situations. Elles peuvent toutefois être réparties en cinq groupes homogènes, au regard de critères comme le niveau et la répartition des revenus ou les parcours d'insertion professionnelle ②. Ce classement prend également en compte les caractéristiques de la com-

mune (⇒■ Méthodologie). Le groupe A est composé des ZUS les plus en difficulté. Le groupe B est moins confronté à la précarité sociale mais davantage que la moyenne des ZUS franciliennes. Les ZUS du groupe C sont moins en difficulté que la

moyenne des ZUS franciliennes. Quant au groupe D, il rassemble les ZUS relativement les moins en difficulté. Enfin, les ZUS du groupe E se distinguent par une forte densité médicale et un faible parc HLM : il s'agit essentiellement des ZUS situées à Paris.

### ① 11 % des Franciliens vivent dans une zone urbaine sensible

	Nombre de ZUS	Population vivant en ZUS*	Ensemble de la population*	Part de la population vivant en ZUS (en %)
Paris	9	125 500	2 181 400	5,8
Hauts-de-Seine	16**	167 100**	1 536 100	10,9
Seine-Saint-Denis	36	306 000	1 492 000	20,5
Val-de-Marne	23	136 800	1 298 300	10,5
Seine-et-Marne	9	76 700	1 273 500	6,0
Yvelines	16	115 600	1 395 800	8,3
Essonne	26**	163 700**	1 198 300	13,7
Val-d'Oise	22	186 900	1 157 100	16,2
<b>Ile-de-France</b>	<b>157</b>	<b>1 278 300</b>	<b>11 532 400</b>	<b>11,1</b>
France métropolitaine	717	4 156 400	61 399 700	6,8

\*au 01/01/2006, arrondi à la centaine.

\*\*la ZUS Grand Ensemble, présente sur les communes de Massy (Essonne) et Antony (Hauts-de-Seine), a été classée dans l'Essonne (plus grande part de population), mais la population dans la ZUS tient compte de la partition.

Source : Insee, recensement de la population 2006

## 2 Des réalités contrastées suivant les groupes

	Groupe A : ZUS les plus en difficulté	Groupe B : ZUS plus en difficulté que la moyenne francilienne	Groupe C : ZUS moins en difficulté que la moyenne francilienne	Groupe D : ZUS les moins en difficulté	Groupe E : ZUS atypiques	Ile-de-France	France métropolitaine
<b>Indicateurs de revenu</b>							
Revenu médian par unité de consommation (en euros)	7 799	10 046	12 551	16 551	13 096	11 392	9 834
Part de bas revenus hors prestations sociales (en %)	35,9	26,6	17,9	8,8	24,9	24,2	29,9
<b>Indicateurs d'insertion professionnelle</b>							
Taux d'activité des 25-65 ans (en %)	69,4	75,8	80,4	84,5	78,4	77,1	72,5
Indicateur de chômage (en %)	19,2	16,3	12,4	8,2	15,2	14,8	18,3
Part des employés et ouvriers dans les salariés (en %)	85,5	81,4	73,5	64,3	54,1	75,6	80,4
<b>Indicateur de logement</b>							
Part de HLM (en %)	73,4	63,8	62,0	44,6	17,3	58,0	60,4
<b>Indicateurs de précarité</b>							
Part de bénéficiaires de la CMU-C (en %)	21,5	16,5	11,4	6,3	14,9	15,1	22,4
Part des 18-24 ans bénéficiaires de la CMU-C (en %)	21,8	16,6	12,3	7,5	20,4	16,0	25,6
<b>Indicateur d'éducation</b>							
Part de retards d'au moins 2 ans en 6 <sup>e</sup> (en %)	4,5	2,8	2,1	1,1	4,6	2,8	3,2
<b>Indicateur d'offre médicale</b>							
Densité médicale (en nombre moyen de médecins)	6,9	7,1	6,1	4,7	26,6	9,3	7,4
<b>Indicateurs de structure de la population</b>							
Part des ménages de 6 personnes et plus (en %)	16,6	11,3	7,3	4,6	5,5	9,6	6,9
Part des moins de 18 ans (en %)	30,4	29,0	26,7	24,4	18,7	27,4	26,9
<b>Indicateur communal</b>							
Intensité de difficulté communale	2,7	1,1	-0,5	-2,5	-0,3	0,3	nd
<b>Structure des groupes</b>							
Population vivant en ZUS	176 700	547 500	372 000	70 600	111 500	1 278 300	4 156 400
Nombre de ZUS	20	62	51	16	8	157	717

nd : non disponible  
Champ : population vivant en ZUS.

Sources : ANPE - Source fiscale - CNAM - Education nationale - Insee, DADS, recensement de la population 2006

### Groupe A Les ZUS les plus en difficulté sont majoritairement en Seine-Saint-Denis

20 ZUS, 176 700 habitants

Les zones de ce groupe sont les ZUS franciliennes les plus en difficulté. Les habitants y sont en effet plus souvent en situation de précarité sociale. 36 % des habitants ont de bas revenus (hors prestations sociales) et 19 % des 25-64 ans sont au chômage. La moitié des ménages ont un revenu annuel par unité de consommation inférieur à 7 800 €. Les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C) sont plus nombreux que dans les autres groupes (21,5 %). Ce groupe est celui où la population compte le plus de jeunes : 30 % de ses habitants ont moins de 18 ans. Les jeunes de 18 à 24 ans sont également en difficulté :

22 % d'entre eux sont bénéficiaires de la CMU-C. Parmi les ménages résidant dans les ZUS de ce groupe, 16 % comprennent au moins 6 personnes et 85 % travaillent comme employé ou ouvrier. L'offre médicale est moins importante dans ces 20 ZUS qu'à l'échelle francilienne avec, en moyenne, moins de 7 médecins généralistes dans un rayon de 500 mètres autour du domicile. Enfin, ce groupe est majoritairement composé de ZUS de Seine-Saint-Denis : 14 sur les 20, comme « Les 4000 » à La Courneuve ou la ZUS du « Grand Ensemble » à Clichy-sous-Bois ⑤ et ④a et b. La Seine-Saint-Denis comprend ainsi près de 112 700 des 176 700 habitants que compte le groupe A. Les communes (ou arrondissement) dans lesquelles ces ZUS sont implantées sont également très touchées par la précarité. Sur les 17 communes principales (ou arrondissement) concernées, 14 figurent parmi les communes englobantes les plus en difficulté ⑤.

### Groupe B Des ZUS plus en difficulté que la moyenne des ZUS franciliennes

62 ZUS, 547 500 habitants

Avec 547 500 habitants répartis dans 62 ZUS, le groupe B est le plus peuplé des cinq et concerne surtout la petite couronne. Les personnes qui y résident sont en moyenne moins pauvres et moins exposées au chômage (16 % des 25-64 ans) que celles du groupe précédent mais leur situation reste plus préoccupante que la moyenne des ZUS franciliennes. La moitié des ménages ont un revenu par unité de consommation inférieur à 10 045 euros et 27 % des habitants vivent dans un ménage à bas revenus.

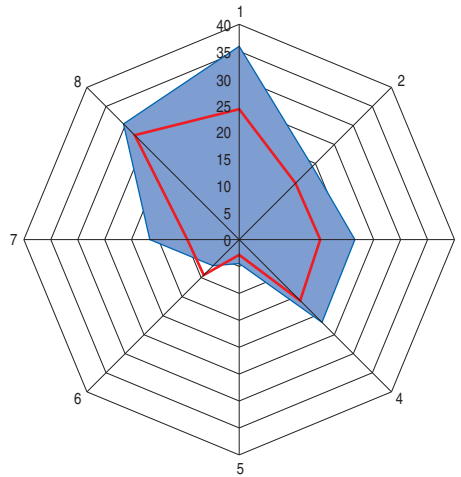
Un habitant du groupe B sur six bénéficie de la CMU-C. Les employés et les

### 3 Des profils variés suivant les groupes

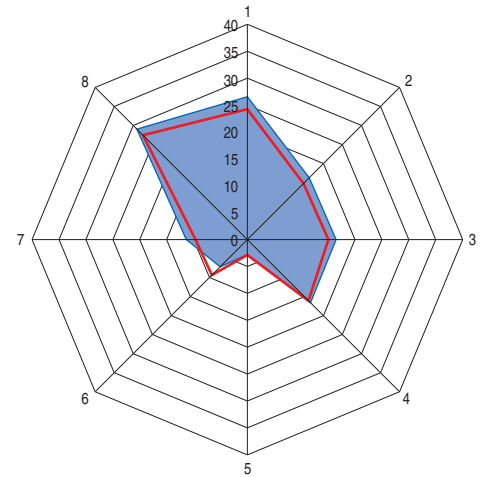
- 1- Part de bas revenus hors prestations sociales (%)
- 2- Indicateur de chômage (%)
- 3- Part de bénéficiaires de la CMU-C (%)
- 4- Part des 18-24 ans bénéficiaires de la CMU-C (%)
- 5- Part de retards d'au moins 2 ans en 6<sup>e</sup> (%)
- 6- Densité médicale 2006 (nombre de médecins généralistes)
- 7- Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)
- 8- Part des moins de 18 ans (%)

■ ZUS du groupe indiqué  
 □ Ensemble des ZUS d'Ile-de-France

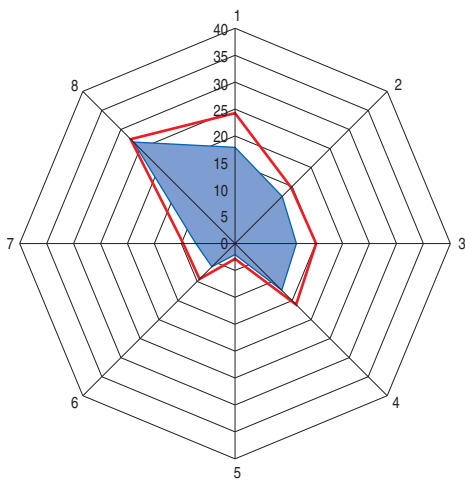
**Groupe A :**  
ZUS les plus en difficulté



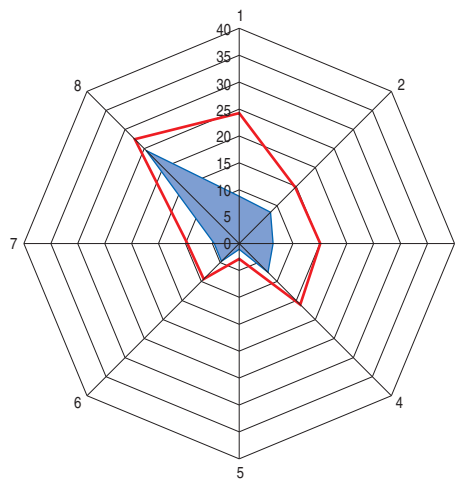
**Groupe B :**  
ZUS plus en difficulté que la moyenne francilienne



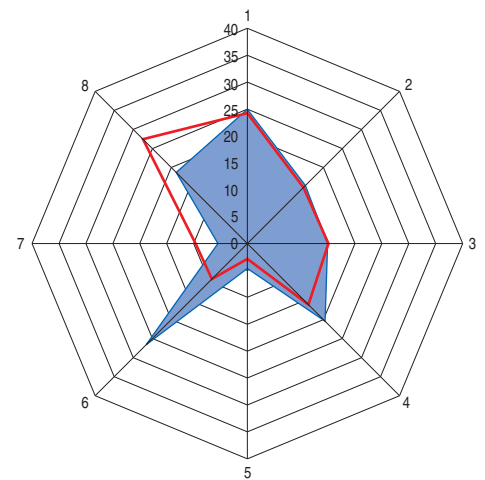
**Groupe C :**  
ZUS moins en difficulté que la moyenne francilienne



**Groupe D :**  
ZUS les moins en difficulté



**Groupe E :**  
ZUS atypiques



**Lecture :** 8,8 % des ménages du groupe D ont de bas revenus, tandis qu'à l'échelle francilienne, c'est le cas de 24,2 % des ménages en ZUS.

Sources : ANPE - Source fiscale - CNAM - Education nationale - Insee, DADS, recensement de la population 2006

## Politique de la ville

La **politique de la ville** vise à intervenir auprès de territoires urbains dont la population est confrontée à d'importantes difficultés sociales.

Les **zones urbaines sensibles** (ZUS) sont des territoires infra-communaux définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. Définies dans la loi de novembre 1996 dite « Pacte de Relance pour la Ville », les ZUS sont caractérisées notamment par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi. Parmi les 751 ZUS de France, 157 sont situées en Ile-de-France. Les populations des ZUS en 2006 correspondent aux résultats définitifs issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2004 à 2008.

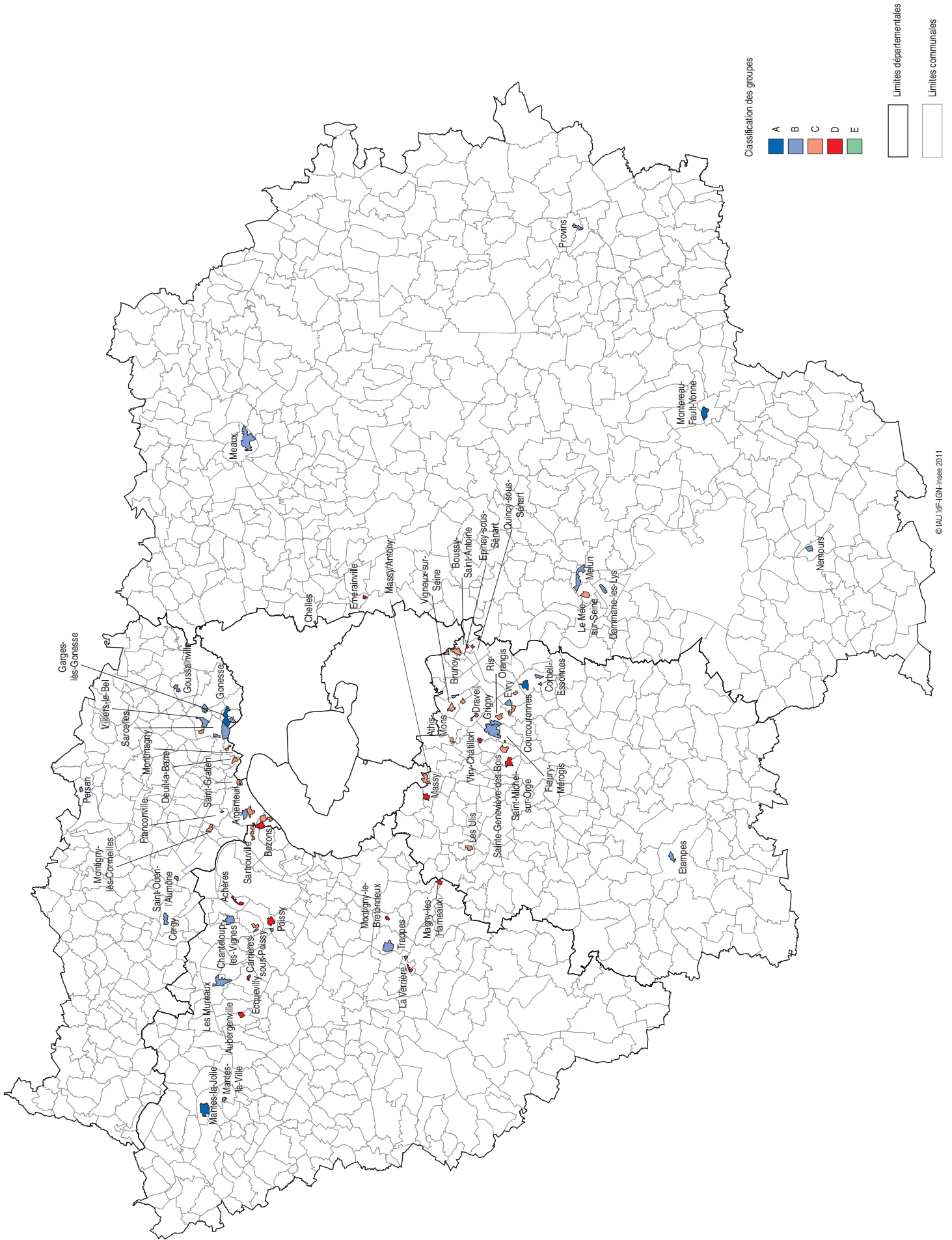
Parmi ces ZUS, des territoires ciblés présentant des niveaux particuliers de difficultés urbaines, économiques et sociales font l'objet de mesures spécifiques, notamment pour favoriser la création d'activité et d'emplois : 416 zones de redynamisation urbaine (ZRU) et 100 zones franches urbaines (ZFU). La région d'Ile-de-France comprend 67 ZRU et 26 ZFU.

La loi du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, dite « loi Borloo », détermine le Programme national de rénovation urbaine (PNRU). Ce programme se concentre sur environ 400 ZUS, parmi les plus peuplées, mais aussi sur 150 autres quartiers, qui présentent des difficultés socio-économiques ressemblant à celles que connaissent les ZUS concernées. En Ile-de-France, la rénovation urbaine porte sur 135 sites.

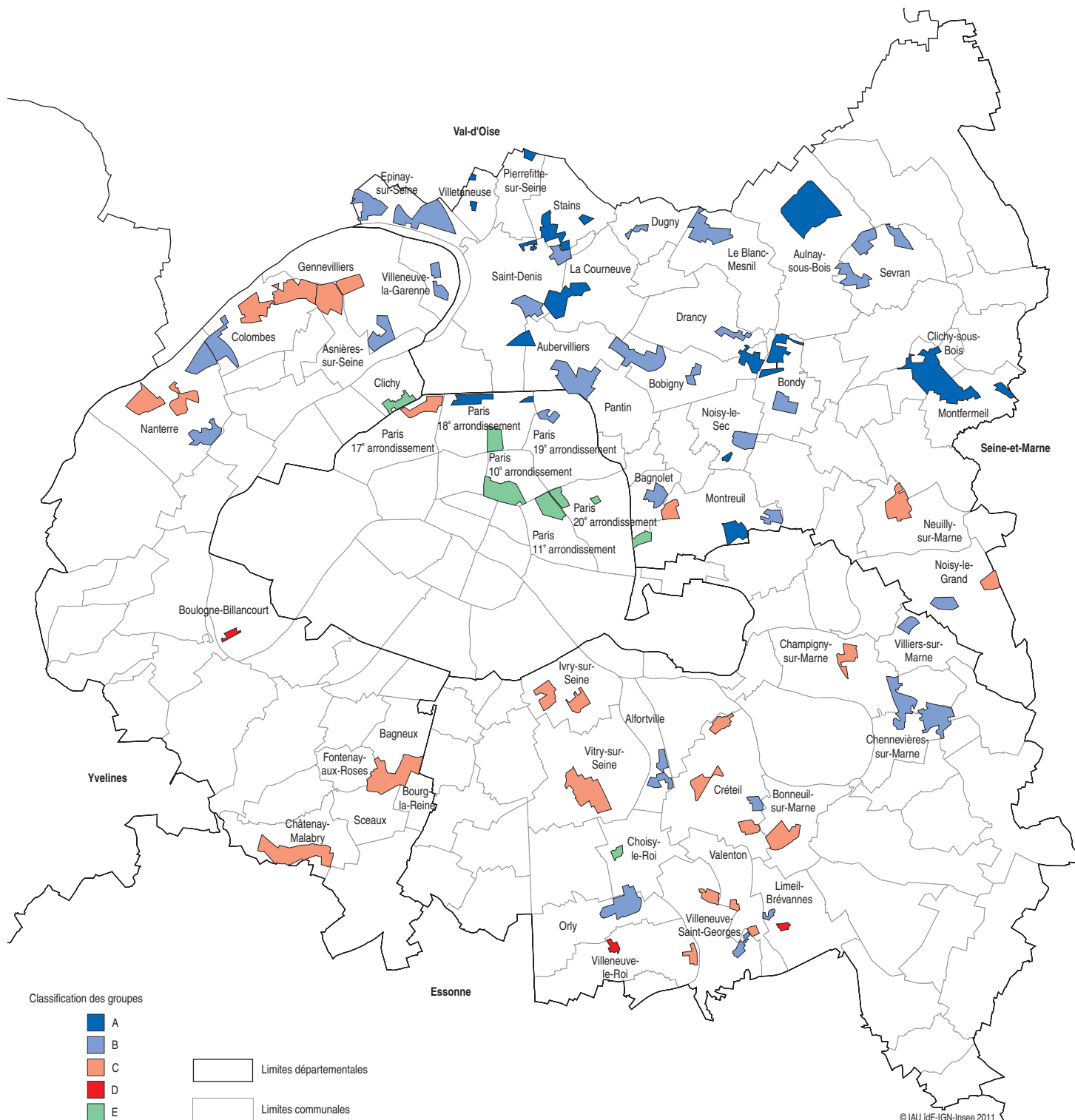
Les **contrats urbains de cohésion sociale** (CUCS) définissent le cadre du projet de territoire développé au bénéfice des quartiers en difficulté. Ils sont conclus entre l'Etat et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), et d'autres partenaires. Ces contrats prennent en compte les politiques structurelles développées à l'échelle communale ou intercommunale influant sur la situation des quartiers (emploi, développement économique, transport, insertion sociale). Ils intègrent également les actions conduites au sein même de ces quartiers afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants en difficulté. Sur les 497 contrats signés, 115 l'ont été par une commune ou un EPCI d'Ile-de-France. Ils concernent 507 quartiers.

**4** Les ZUS concentrant le plus de difficultés sont très majoritairement situées en Seine-Saint-Denis

**a** Les ZUS de la grande couronne







Sources : ANPE, source fiscale, DADS, CNAM, Education nationale, Insee - recensement de la population 2006

ouvriers représentent ici aussi plus de 80 % de la population salariée. Ces ZUS comptent beaucoup de familles nombreuses : plus d'un ménage sur dix est composé de plus de 6 personnes. Si l'on exclut le groupe E, c'est dans le groupe B que la densité médicale est la plus haute : les habitants des ZUS du groupe B ont en moyenne 7 médecins dans un rayon de 500 mètres autour de leur résidence principale.

La plupart des communes dans lesquelles se trouvent ces ZUS sont également en très grande difficulté si on les compare à la moyenne des communes concernées par des ZUS dans la région. Néanmoins, 11 ZUS du groupe B sont situées dans des communes moins en difficulté que la moyenne : « La Coudraie » (Poissy), « La Prairie de l'Oly » (Montgeron) ou encore « La Résidence du Parc » (Limeil-Brévannes).

**Groupe C**  
**Des ZUS en situation**  
**intermédiaire, moins en**  
**difficulté que la moyenne**  
**des ZUS franciliennes**

51 ZUS, 372 000 habitants

Les 51 ZUS qui composent ce groupe comptent au total 372 000 habitants.

## 5 Les 157 ZUS franciliennes en 5 groupes

Nom de la ZUS	Code Dépt.	Commune	Difficulté de la commune	Nom de la ZUS	Code Dépt.	Commune	Difficulté de la commune
<b>Groupe A : ZUS les plus en difficulté</b>				<b>Groupe C : ZUS moins en difficulté que la moyenne francilienne</b>			
HBM Aubervilliers	75	Paris 18 <sup>e</sup> arrondissement	***	Lochères	95	Sarcelles	****
Porte de Montmartre	75	Paris 18 <sup>e</sup> arrondissement	***	Les Carreaux	95	Villiers-le-Bel	****
ZUP de Surville	77	Montereau-Fault-Yonne	****	Les Puits, La Marlière, Derrière-les-Murs...	95	Villiers-le-Bel	****
Le Val Fourré	78	Mantes-la-Jolie	****	<b>Groupe D : ZUS les moins en difficulté</b>			
Les Tarterets	91	Corbeil-Essonnes	****	Le Clos Emery	77	Emerainville	*
Landy	93	Aubervilliers, Saint-Denis	****	Les Champs de Villars - Barricades...	78	Achères	*
La Rose des Vents-Cité Emmaüs...	93	Aulnay-sous-Bois	***	Cité d'Acosta	78	Aubergenville	*
L'Abreuvoir	93	Bobigny, Drancy	****	Cité du Parc	78	Ecqueville	*
Quartier Nord	93	Bondy	****	Le Buisson	78	Magny-les-Hameaux	*
Grand Ensemble	93	Clichy, Montfermeil	****	Les Prés	78	Montigny-le-Bretonneux	*
Les 4000	93	La Courneuve	****	Beauregard	78	Poissy	*
Grands Pêcheurs-Bel Air	93	Montreuil	****	Quartier Orly-Parc	78	La Verrière	**
La Boissière	93	Noisy-le-Sec	***	Les Buissons, Marelles	91	Boussy-Saint-Antoine	*
Les Poètes	93	Pierrefitte-sur-Seine	****	Villaine	91	Massy	**
Cité Allende	93	Saint-Denis	****	Bois des Roches	91	Saint-Michel-sur-Orge	*
Clos Saint-Lazare - Allende	93	Stains	****	Cilof	91	Viry-Châtillon	*
Moulin Neuf	93	Stains	****	Pont de Sèvres	92	Boulogne-Billancourt	*
Allende	93	Villetaneuse	****	Ile-de-France	94	Limeil-Brévannes	*
Grandcoing	93	Villetaneuse	****	Haut-Pays et Gruisic	94	Villeneuve-le-Roi	**
Dame Blanche, La Muette	95	Garçes-lès-Gonesse	****	Val Notre-Dame	95	Bezons, Argenteuil	***
<b>Groupe B : ZUS plus en difficulté que la moyenne francilienne</b>				<b>Groupe E : ZUS atypiques</b>			
Curial, Cambrai, Alphonse Karr	75	Paris 19 <sup>e</sup> arrondissement	***	Porte Saint-Denis - Porte Saint-Martin	75	Paris 10 <sup>e</sup> arrondissement	**
La Plaine du Lys	77	Dammarie-les-Lys	***	Fontaine au Roi	75	Paris 11 <sup>e</sup> arrondissement	*
Beauval, La Pierre Collinet	77	Meaux	****	La Goutte d'Or	75	Paris 18 <sup>e</sup> arrondissement	***
Quartier Nord	77	Melun	***	Belleville	75	Paris 20 <sup>e</sup> arrondissement	**
Zup du Mont-Saint-Martin	77	Nemours	***	HBM Ménilmontant	75	Paris 20 <sup>e</sup> arrondissement	**
Champbenoist	77	Provins	***	Victor Hugo	92	Clichy	**
La Cité : La Noë-Les Feucherets	78	Chanteloup-les-Vignes	****	Les Coutures	93	Bagnole	****
Merisiers, Plaisance	78	Mantes-la-Ville	**	Les Dalles	94	Choisy-le-Roi	**
Cinq quartiers	78	Les Mureaux	***				
La Coudraie	78	Poissy	*				
Les Merisiers : George Sand, Pergaud...	78	Trappes	****				
Le Bois de l'Étang	78	La Verrière	**				
Montconseil	91	Corbeil-Essonnes	****				
Le Plateau des Guinettes	91	Étampes	**				
Les Pyramides	91	Evry	****				
Grigny 2	91	Grigny	****				
La Grande Borne	91	Grigny, Viry-Châtillon	****				
La Prairie de l'Oly	91	Montgeron, Vigneux-sur-Seine	*				
Petit Colombes	92	Colombes	**				
Les Grésillons	92	Gennevilliers	****				
Le Parc	92	Nanterre	***				
Petit Nanterre	92	Nanterre	***				
La Caravelle	92	Villeneuve-la-Garenne	****				
Seine Sablière	92	Villeneuve-la-Garenne	****				
Villette - Les Quatre Chemins	93	Aubervilliers, Pantin	****				
Malassis	93	Bagnolet	****				
Quartiers Nord : Grand Ensemble...	93	Le Blanc-Mesnil, Dugny	***				
Karl Marx, Paul Eluard	93	Bobigny	****				
Les Courtilières - Pont-de-Pierre	93	Bobigny, Pantin	****				
Quartier Blanqui	93	Bondy	****				
Cité Cachin, Jules Auffrey, La Muette	93	Drancy	***				
Quartier Sud	93	Dugny	****				
La Source - Les Presles	93	Epinay-sur-Seine	****				
Orgemont	93	Epinay-sur-Seine	****				
Montreau-Ruffin	93	Montreuil	****				
Pavé Neuf	93	Noisy-le-Grand	**				
Le Londeau	93	Noisy-le-Sec	***				
Floréal-Saussaie	93	Saint-Denis	****				
Les Francs-Moisins - Bel Air	93	Saint-Denis	****				
Les Beaudottes	93	Sevran	****				
Pont Blanc	93	Sevran	****				
Rougemont	93	Sevran	****				
Quartiers Sud (Grand Ensemble)	94	Alfortville	***				
Le Bois l'Abbé	94	Champigny-sur-Marne, Chennevières	***				
Les Mordacs	94	Champigny-sur-Marne, Chennevières	****				
Hauts du Mont-Mesly	94	Créteil	**				
Residence du Parc (Saint-Martin)	94	Limeil-Brévannes	*				
Le Grand Ensemble	94	Orly, Choisy-le-Roi	***				
Le Bois Matard-Le Plateau	94	Villeneuve-Saint-Georges	***				
Les Hautes Nouses	94	Villiers-sur-Marne	**				
Cité Joliot Curie	95	Argenteuil	***				
Val d'Argent Nord	95	Argenteuil	***				
Saint-Christophe	95	Cergy	***				
Les Basses Bauges - Les Doucettes	95	Garges-lès-Gonesse	****				
La Fauconnière	95	Gonesse	***				
Grandes Bornes-Buttes aux Oies-Ampère	95	Goussainville	***				
Le Village	95	Persan	***				
Chennevières	95	Saint-Ouen-l'Aumône	**				
Chantepie-Les Rosiers	95	Sarcelles	****				

Les ZUS en italique sont multicomunales. \*\*\*\* désignant les communes les plus en difficulté, \* celles le moins en difficulté.

**Lecture :** la ZUS HBM Aubervilliers appartient au groupe A, groupe des ZUS les plus en difficulté. Elle est située dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui est classé dans le groupe des communes en difficulté relative.

### Caractérisation des communes concernées par des zones urbaines sensibles

Une Analyse en Composantes Principales (ACP) a permis de caractériser le niveau de difficulté des différentes communes comprenant en leur sein une zone urbaine sensible. A chaque ZUS est associée une commune englobante. Dans le cas des ZUS s'étendant sur deux communes ou plus, seule la commune la plus représentative en termes de population a été conservée. Par exemple, la ZUS « Le Grand Ensemble » s'étend sur les communes de Massy (91) et d'Antony (92). La population de la ZUS étant composée pour les deux tiers de Massicois, Massy a été choisie comme commune de référence.

L'ACP permet, en partant d'une série d'indicateurs (voir ci-dessous), de hiérarchiser l'information. Chaque commune s'est vue affecter un indicateur synthétique de difficulté appelé par la suite « Intensité de difficulté communale ». Ce dernier croît avec la difficulté. **Il est positif pour les communes les plus exposées à une forte précarité** et négatif pour les communes les moins exposées.

Les indicateurs retenus dans cette analyse sont les suivants :

#### Indicateur de difficulté scolaire des jeunes

Part des jeunes de moins de 26 ans non scolarisés et sans qualification professionnelle (c'est-à-dire ceux n'ayant pas au moins un diplôme de niveau CAP ou BEP).

#### Parts de bénéficiaires de minima sociaux

- Nombre d'allocataires du RMI (revenu minimum d'insertion) sur population communale.
- Nombre d'allocataires de l'API (allocation parent isolé) sur population communale.
- Nombre d'allocataires logement sur population communale.

Ces trois taux sont issus de données des CAF.

#### Part de HLM parmi les résidences principales

Les chiffres sont issus du recensement de la population de 2006.

#### Indicateur de chômage

Il s'agit du nombre de chômeurs sur le nombre d'actifs. Les chômeurs sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeuses (inscrites ou non à l'ANPE) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail. La population active occupée comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré... ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

#### Potentiel financier par habitant de la commune

Ce potentiel comprend le potentiel fiscal (c'est-à-dire le produit des impôts directs locaux calculé en appliquant les taux moyens nationaux de la catégorie de la collectivité) auquel est ajouté la part forfaitaire des dotations versées par l'Etat aux collectivités. Cet indicateur est issu des données de la DGCL.

#### Typologie des zones urbaines sensibles

L'analyse porte sur les 157 zones urbaines sensibles d'Ile-de-France. L'objectif de la typologie est de constituer des groupes de quartiers relativement homogènes et en nombre limité à partir d'indicateurs tirés de différentes sources.

Cette typologie a été réalisée à l'aide d'une « classification ascendante hiérarchique ». Cette méthode s'effectue par agrégation successive des quartiers. Elle permet de regrouper les quartiers qui se ressemblent le plus, tout en maximisant les différences entre les groupes. Ceci conduit à retenir un découpage en cinq groupes dans le cas présent et de réaliser ainsi une typologie des quartiers en fonction d'indicateurs produits conjointement entre l'Insee et le Secrétariat général du Comité Interministériel des Villes (SG-CIV) et rendant compte des difficultés sociales des habitants de ces quartiers.

Les données mobilisées sont issues d'un traitement particulier des fichiers de demandeurs d'emploi en fin d'année de l'ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi), des fichiers de source fiscale (SF), de ceux des déclarations de données sociales exploitées au lieu de résidence des salariés (DADS), de ceux de la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie), du fichier d'élèves de l'Education nationale (EN), des fichiers des recensements de la population de 2006 ou de 1999 (RP).

Les 12 indicateurs utilisés comme variables actives de la classification sont des indicateurs de :

#### Revenu

- La part de la population vivant dans un ménage à bas revenu hors prestations sociales en 2005.

Ici, un bas revenu est un revenu par unité de consommation inférieur au premier décile de cette variable, calculé sur l'ensemble des communes de plus de 10 000 habitants de France métropolitaine.

- Le revenu médian par unité de consommation 2005.

#### Activité/Insertion professionnelle

- L'indicateur de chômage début 2006 : il s'agit du nombre de demandeurs d'emploi à l'ANPE de catégorie 1, 2, 3 hors activité réduite âgés de 25 à 64 ans rapporté au nombre d'actifs de 25 à 64 ans, évalués à partir de la source fiscale. L'indicateur est différent de celui calculé au niveau communal (cf. Caractérisation des communes concernées par des zones urbaines sensibles).

- La part d'ouvriers et d'employés parmi les salariés résidents en 2006.

- Un indicateur d'activité des personnes âgées de 25 à 64 ans début 2006.

#### Logement

- La part des HLM parmi les résidences principales début 2006.

#### Population

- La part des ménages de 6 personnes et plus parmi l'ensemble des ménages début 2006.

- La part de la population âgée de moins de 18 ans en 2007.

#### Précarité

- La part des bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C) parmi les bénéficiaires de la CNAM en 2007.

- La part des bénéficiaires de la CMU-C parmi les bénéficiaires de la CNAM de 18 à 24 ans en 2007.

#### Education

- Part des élèves de 6<sup>e</sup> en retard d'au moins 2 ans en 2008.

#### Offre médicale

- La densité de l'offre de soins médicaux en 2005 : nombre de médecins dans un rayon de 500 mètres de la résidence principale.

#### Intensité de difficulté communale

Cf. Caractérisation des communes concernées par des zones urbaines sensibles.

Ces ZUS sont moins exposées à la précarité sociale que la moyenne des ZUS franciliennes. Ainsi, la part de chômeurs se situe en dessous de la moyenne des ZUS franciliennes avec 12 % de demandeurs d'emploi chez les personnes de 25 à 64 ans. Les bénéficiaires de la CMU-C, aussi bien chez les jeunes que parmi l'ensemble de la population dans ces ZUS, sont relativement moins nombreux que dans les groupes A et B (respectivement 12 % et 11 % des bénéficiaires de la CNAM). 62 % des résidences principales appartiennent au parc locatif HLM. La moitié des habitants des ZUS du groupe C ont un revenu annuel supérieur à 12 500 €. Le revenu médian par unité de consommation des habitants du groupe C est ainsi supérieur de près de 2 500€ par an à celui des habitants du

groupe B. La population de ces ZUS est relativement jeune : 4 habitants sur 15 ont moins de 18 ans. Les ménages de plus de 6 personnes ne représentent que 7 % des ménages vivant dans ces ZUS.

Les ZUS du groupe C sont surtout implantées dans les Hauts-de-Seine, l'Essonne et le Val-de-Marne. A l'inverse du groupe B, les deux cinquièmes de ces ZUS sont situées dans des communes plus en difficulté que la moyenne des communes concernées par des zones urbaines sensibles. Par exemple, les ZUS « Chardonnerettes » et « Parc aux Lièvres » qui appartiennent au groupe C se trouvent respectivement à Sarcelles et à Evry qui sont en plus grande difficulté que la moyenne des communes concernées par des ZUS en Ile-de-France.

## Groupe D Les ZUS les moins en difficulté

16 ZUS, 70 600 habitants

Les 70 600 habitants des 16 ZUS de ce groupe rassemblent les populations des ZUS franciliennes les moins en difficulté, sauf en ce qui concerne l'offre médicale, avec, en moyenne, seulement 4,7 médecins dans un rayon de 500 mètres autour du domicile. Cette population est en moyenne moins pauvre que celle des autres groupes. Dans ce groupe, seules 9 % des personnes ont de bas revenus. La moitié des ménages dispose d'un revenu de plus de 16 500 € par an et par unité de consommation, soit 1 380 € par mois (le Smic mensuel brut pour 169 heures de travail étant de 1 357,07 €, en 2005). Les proportions de bénéficiaires de la CMU-C, que cela soit sur l'ensemble des habitants ou les 18-24 ans, sont beaucoup plus faibles que dans les autres groupes. Relativement peu de logements HLM sont disponibles dans le parc immobilier (45 % du parc). Par ailleurs, seuls 5 ménages sur 100 comprennent plus de 6 personnes. Le taux d'activité des 25-65 ans est supérieur à 84 % et ces habitants sont moins concernés par le chômage (8 %). Les ouvriers et les employés sont certes les plus nombreux parmi les salariés (64 %), mais ils sont moins représentés qu'à l'échelle des ZUS franciliennes dans leur ensemble.

Ces ZUS sont surtout situées dans les Yvelines et dans l'Essonne. A l'exception de la ZUS « Val Notre-Dame », située à Bezons, toutes les ZUS du groupe D sont dans des communes moins en difficulté que la moyenne : ZUS « Les Prés » à Montigny-le-Bretonneux ou « Les Buissons, Marelles » à Boussy-Saint-Antoine, par exemple.

## Groupe E Des ZUS atypiques : des difficultés malgré une forte densité médicale et peu de HLM

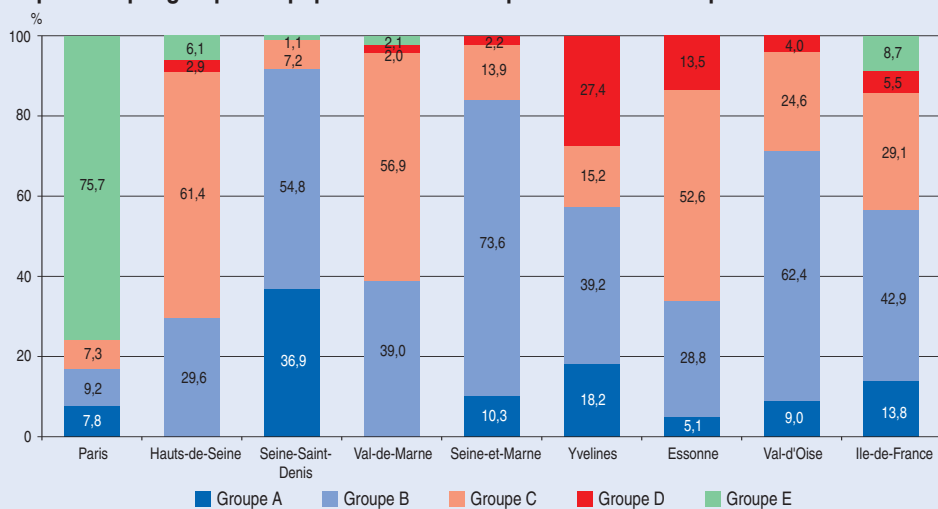
8 ZUS, 111 500 habitants

Ce groupe rassemble 8 ZUS qui se distinguent assez fortement de celles des autres groupes : un habitant d'une de ces

### La très grande majorité des habitants des ZUS de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne et du Val-d'Oise vivent dans les ZUS les plus en difficulté

Plus de 90 % des habitants des ZUS de Seine-Saint-Denis vivent dans une ZUS appartenant aux groupes A et B. C'est le département francilien où la population des ZUS est la plus en difficulté.

#### Répartition par groupe des populations des ZUS pour chacun des départements franciliens



Source : Insee, recensement de la population 2006

La Seine-et-Marne et le Val-d'Oise se situent juste après : 84 % des Seine-et-Marnais et 70 % des Val-d'Oisiens résident dans une ZUS du groupe A ou du groupe B et sont donc particulièrement exposés à la précarité sociale.

Pour les groupes C et D, les départements de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne ont un profil assez similaire : plus de la moitié des habitants des ZUS de ces départements se répartissent dans ces deux groupes. Ils sont donc relativement moins exposés aux difficultés sociales que les autres départements franciliens.

Plus de la moitié des ZUS des Yvelines sont dans les groupes les moins en difficulté. Ainsi, 9 des 16 ZUS yvelinoises appartiennent aux groupes C et D, mais 57 % des habitants des ZUS des Yvelines vivent dans une des ZUS des groupes A et B. Cette situation traduit la concentration des difficultés dans certaines ZUS très peuplées et particulièrement touchées par la précarité sociale.

Les trois quarts des habitants des ZUS parisiennes vivent dans les ZUS du groupe E. Elles sont confrontées à des difficultés plus importantes que la moyenne francilienne.



ZUS peut trouver plus de 26 médecins généralistes dans un rayon de 500 mètres autour de sa résidence principale. De même, ces ZUS ne comptent que 17 % de HLM dans leur parc immobilier. Ces deux principales différences s'expliquent par leur situation géographique : les ZUS sont situées majoritairement dans des arrondissements parisiens. Ces ZUS appartiennent à des communes (ou arrondissements) plus ou moins en difficulté. Ainsi, « Fontaine au Roi » se situe dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, relativement peu en difficulté, tandis

que Bagnolet, ville dans laquelle est localisée la ZUS « Les Coutures », fait partie des 25 % des communes les plus en difficulté parmi les 105 communes et arrondissements concernés par des ZUS. Cette population est par ailleurs moins jeune que les autres : les mineurs représentent à peine 19 % de la population. Mais les 18-24 ans sont relativement nombreux à bénéficier de la CMU-C (un bénéficiaire sur cinq). Les ZUS de ce groupe ne comptent que peu d'ouvriers et d'employés, seulement 54 % des salariés appartiennent en effet à ces catégo-

ries socioprofessionnelles. Près d'une personne sur quatre a de bas revenus, tandis que le revenu médian par unité de consommation est bien supérieur à la moyenne francilienne, 13 092 € contre 11 392 €. 15,2 % des actifs de 25 à 65 ans sont au chômage, soit une part légèrement plus élevée que la moyenne des ZUS franciliennes (14,8 %).

*Cette étude a été menée en partenariat par l'Insee Ile-de-France et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) d'Ile-de-France.*

## Pour en savoir plus

**Chevalier C., Lebeau F.** : « La population des zones urbaines sensibles », *Insee première*, n° 1328, décembre 2010.

*Rapport 2010 de l'observatoire national des zones urbaines sensibles*, Les Editions du CIV, novembre 2010.

**Guillon V.** : « Les quartiers politique de la ville en Haute-Normandie : une très grande diversité de situations », *Insee Haute-Normandie, Aval*, n° 92, février 2010.

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France  
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

© Insee 2011

Directrice de la publication : Sylvie Marchand  
Comité de rédaction : Patrick Pétour  
Chef de projet : Olivier Jacod  
Rédactrice en chef : Christel Collin  
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France  
Maquette : Nathalie Droux - Nicolas Renaud  
Impression : Jouve

Publication téléchargeable à partir du site Internet : [www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)

ISSN 0984-4724  
Commission paritaire n° 2133 AD  
Code Sage I1135652

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2011

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)